Le Vassivain
Les échos de la commune
et de ses habitants

Extrait N.7
Été 2021

Focus Sur le projet Espace Vassivain

Lors du précédent Vassivain, le projet « Espace Vassivain : 328 habitants pour un village rêvé » avait été présenté ? Où en sommes-nous 18 mois après ?
S'inscrire dans la continuité du mandat précédent et des travaux du groupe de travail Espace Vassivain figurait dans les premières lignes de la profession de foi des candidats élus le 15 Mars 2020.
Ainsi, et comme cela avait été annoncé, le conseil municipal élu a validé, à la suite des élections, la poursuite des démarches engagées avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) en lui confiant la mission de rédiger le cahier des charges visant à sélectionner le bureau d'études qui « dessinera » le Vassieux de demain.
La préparation du cahier des charges et la procédure de sélection du bureau d'études a pris plusieurs mois et a associé le groupe Espace Vassivain. Elle a abouti à la sélection du bureau d'études Relations Urbaines en Mars 2021. Des premiers scénarios ont été présentés lors d'ateliers participatifs organisés le 23 Juin à la salle des fêtes.

La crise sanitaire a-t-elle retardée l'avancement du projet ?

Fin 2019, nous espérions pouvoir présenter un projet global pour fin 2020 avec une première tranche de travaux espérée pour 2021. Ce planning était très ambitieux et la crise sanitaire l'a évidemment bousculé et retardé de quelques mois.

Quelles sont désormais les prochaines étapes ?

D'ici la fin de l'année, le conseil municipal décidera de la (ou des) première(s) tranche(s) de travaux et recherchera les financements indispensables à leurs réalisations auprès des financeurs habituels de la commune (Etat, région, Département) avec l'objectif d'une première tranche de travaux en 2022.
Les travaux se poursuivront ensuite selon un planning qui sera déterminé par la capacité d'investissement de la commune et par sa capacité à obtenir les financements.
Avec certitude, la totalité de ce projet très ambitieux ne pourra pas être réalisée sur le mandat en cours et qui s'achève en 2026.
Projet de restauration de la Chapelle de la Mure, projet des moulins, modernisation des réseaux d'eau, projet Espace Vassivain (...) Quel sera l'impact de ces investissements sur le budget de la commune ?
A fin 2020, la situation financière de la commune est assainie, son endettement est en forte baisse et son fond de roulement (ses « Réserves ») est très confortable. La commune dispose donc d'une capacité d'investissement importante. Dans ce contexte, le conseil municipal mènera une politique d'investissements ambitieuse mais raisonnée. Ambitieuse en portant un maximum de projets et raisonnée en veillant à obtenir systématiquement les aides maximales à laquelle la commune est éligible et en veillant à ne pas dégrader à nouveau la situation financière de la commune.

Doit-on craindre des hausses d'impôt ?

Depuis 2016, les taux d'imposition communaux sont restés stables malgré les baisses considérables des dotations

de l'Etat (Pour mémoire, les dotations ont baissé de 50 000 Euros par an pour un budget de 400 000 Euros). A ce jour, il n'y a pas de raison de revenir sur cette politique de stabilité des taux d'imposition et les investissements ne seront pas financés par des hausses d'impôt.

N'est-il pas illusoire d'espérer financer tous ces projets?

C'est un vrai enjeu et l'objectif est d'en financer un maximum !

Tout sera fait pour obtenir le taux maximum de financement auquel la commune peut prétendre à savoir 80% et ainsi limiter la part de l'investissement communal à 20%. Nous solliciterons tous les financements, partout où ils existent : Etat, Région, Département, Direction Régionale des Affaires Culturelles, Fondation du patrimoine, Agence de l'eau, mécénat (...).

Avec la crise sanitaire, de nombreux programmes de financement ont été mis en place par l'Etat (Plan de relance), la Région et le Département et nous sommes donc confiants d'obtenir le taux maximum de financement pour une grande partie de ces projets.

Et concernant le projet Espace Vassivain, la commune a été lauréate d'un appel à projet du Conseil Départemental ce qui non seulement conforte la qualité du projet et de la démarche mais ouvre aussi la porte à des financements complémentaires.

La crise sanitaire n'a-t-elle pas empêchée/limitée l'implication citoyenne ?

Même si elle n'a pas été facilitée par la crise sanitaire, la consultation citoyenne a pu être organisée. Ainsi une réunion avec les habitants de la place du 21 Juillet a été organisée le 16 Septembre 2020 puis une réunion publique de présentation du cahier des charges le 02 Octobre 2020 et enfin des ateliers participatifs le mercredi 23 Juin auxquels les enfants de l'école ont également été associés.

A-t-elle été suffisante ?

Pour ceux qui ont participé aux travaux et aux réunions publics depuis le lancement de la démarche en Juin 2018, pour ceux qui prennent connaissance régulièrement des comptes rendus des conseils municipaux, pour ceux qui ont lu le précédent Vassivain et la profession de foi des candidats, la consultation citoyenne et l'information ont été largement suffisantes. Pour les autres, elle apparaît logiquement insuffisante.

Les projets de restructuration urbaine sont des projets toujours très sensibles qui légitimement interpellent, inquiètent d'autant plus qu'ils sont souvent caricaturés. Quoi qu'il en soit, il est indispensable de continuer à expliquer, à rassurer et à répondre aux inquiétudes : expliquer que le projet valorisera la commune, rassurer que l'équilibre financier de la commune sera maintenu et convaincre qu'avec ce projet il y a plus à gagner qu'à perdre. L'objectif reste évidemment d'obtenir l'adhésion du plus grand nombre.